

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 41 (1979)
Heft: 13

Artikel: Mesures de sécurité applicables aux transports automnaux
Autor: Bühler, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mesures de sécurité applicables aux transports automnaux

C'est l'automne, et les transports routiers de betteraves dirigés vers les deux sucreries de notre pays ou des gares de transbordement ont repris. L'exécution de ces livraisons impose souvent aux agriculteurs concernés des charges de travail excessives et peut aussi impliquer des ennuis dus à des pannes, des accidents et même des conflits avec d'autres usagers de la route ou la police allant de pair avec des frais correspondants.

Tous ces inconvénients pourraient cependant être évités à condition que l'on soit non seulement disposé à respecter les prescriptions relatives au trafic routier, mais aussi à faire preuve de bon sens et d'avoir certains égards pour les autres en vue d'arriver sain et sauf à destination.

Le fait que surtout les transports de betteraves sucrières, puis plus tard de pommes de terre, coïncident dans la règle avec des périodes de mauvais temps contribue à aggraver les dangers de la route. Mais cela n'empêche pas que la majorité des agriculteurs effectuant eux-mêmes les transports routiers de ces produits savent réduire dans une large mesure les risques impliqués grâce à leur jugement et leur bonne volonté.

Etant donné la position spéciale que les transports agricoles occupent dans le trafic routier, tout conducteur de tracteur devrait toujours observer strictement les conseils qui vont suivre.

Jeunes conducteurs

Des transports lourds empruntant des routes ou des

rues chargées d'un trafic particulièrement dense ne devraient être confiés qu'à des conducteurs de tracteurs expérimentés et consciencieux. Les très jeunes conducteurs n'ont généralement pas encore une expérience suffisante même s'ils sont en possession d'un certificat de la catégorie L ou G, et c'est en tout cas le chef d'exploitation qui reste responsable des conséquences que ses décisions pourraient avoir à ce sujet.

2. Poids autorisés

Les capacités de transport requises doivent être évaluées avant le début de la récolte afin de pouvoir s'assurer en temps utile d'une disponibilité adéquate de moyens de transport dont le nombre peut souvent être complété au moyen d'une entraide entre voisins en cas de besoin.

Toute augmentation du volume de chargement d'une remorque, effectuée en vue de pouvoir profiter d'un maximum de place, ne devrait pas causer un dépassement du poids total autorisé ou de la limite de charge du véhicule, car on s'expose non seulement à des éclatements de pneus, mais aussi à des ruptures d'essieu ou des côtés de la caisse.

Poids totaux autorisés:

remorques à un essieu	8 tonnes
remorques à essieux tandem	10 tonnes
remorques à deux essieux	12 tonnes

En outre, tout conducteur de tracteur conscient de ses responsabilités tiendra dûment compte du rap-

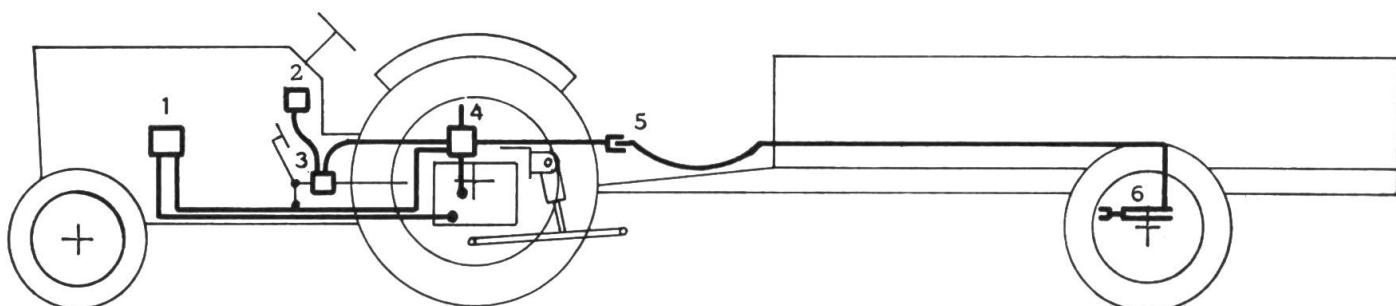


Fig. 1: Freinage hydraulique sur remorques agricoles

- 1 = Pompe hydraulique
2 = Réservoir d'huile
3 = Valve de commande

- 4 = Valve de freinage de la remorque
5 = Valve d'accouplement rapide
6 = Cylindre de freinage de la remorque

port de poids entre le tracteur et la remorque car un déséquilibre sérieux peut avoir des suites funestes.

3. Eclairage des véhicules

Vu la densité du trafic actuel, des feux et clignoteurs arrière s'imposent. Le montage de ces derniers est même obligatoire si le tracteur est équipé d'une cabine. Des nouvelles installations de ce genre sont peu sujettes à des dérangements à condition que leur entretien ne soit pas trop négligé. Il importe aussi de nettoyer fréquemment les lampes et cataractes et surtout de contrôler les phares assez souvent.

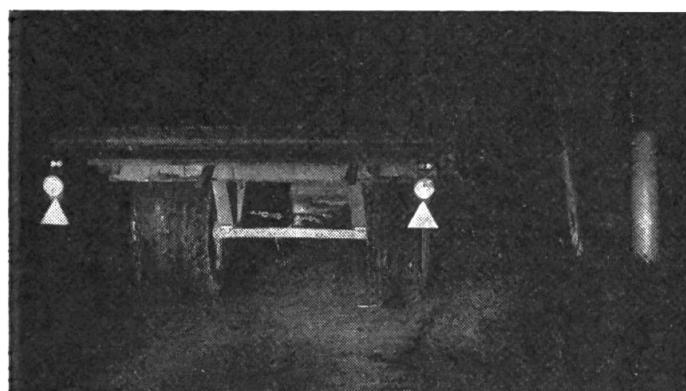


Fig. 2: Voici comment les véhicules des agriculteurs de Hunenberg (Zoug) sont rendus bien visibles à l'arrière.

Tout véhicule devrait être éclairé afin que les autres usagers de la route puissent le remarquer à temps. Se rappeler d'allumer les feux de croisement aussi de jour en cas de fortes pluies ou de brouillard.

4. Véhicules en stationnement

Autant que possible, les véhicules devraient être garés loin de la route et en aucun cas arrêtés et immobilisés là où ils pourraient présenter un danger pour le trafic. En principe, des stationnements sur une route principale sont interdits.

Des véhicules laissés en des endroits peu dangereux autorisés, mais toutefois situés à proximité du trafic, doivent être éclairés si leur visibilité devient insuffisante au crépuscule ou en cas de brouillard, de neige ou de pluie.

5. Freins de remorques

La poussée exercée par les remorques peut causer des accidents très graves, et c'est aussi pour cette

raison que l'efficacité des freins peut devenir une question de vie ou de mort. En cas de circulation sur route, des freins à inertie pour remorques sont indiqués seulement si le tracteur est assez lourd, et, bien entendu, s'ils sont entretenus correctement. Ceux qui voudraient profiter pleinement des limites de poids autorisées feront bien d'adopter un système de freinage particulièrement sûr. L'effet de freins hydrauliques ou pneumatiques en tant que freins de service augmente très notablement la sécurité routière, et il est d'autant plus regrettable que des considérations d'ordre financier s'opposent à une généralisation plus complète des freins hydrauliques.

6. Souillure de la route

Des souillures de la route devraient être évitées dans la mesure du possible. Dans certains cas c'est possible en prenant des mesures relevant de la technique de travail, mais, de toute façon, il importe d'avertir les autres usagers de la route. Tout nettoyage devrait être effectué sans délai car, en cas de pluie ou de brouillard, de la terre des champs parsemée sur une route peut causer un effet savonneux très dangereux du revêtement dont les conséquences pour le trafic incriminent l'agriculteur fautif.

7. Changements de direction

Les signaux annonçant un changement de direction doivent être d'une clarté absolue qui exige l'emploi obligatoire de clignoteurs. A part cela, toute entrée dans une route principale ou sa traversée par un long train d'attelage, en dépit d'un fort trafic, requiert de la part du conducteur beaucoup de prudence et de discernement, d'autant plus indiqués que les démarriages de tracteurs sont toujours relativement lents.

8. Conduite à droite et croisements

Des véhicules lents devraient rigoureusement serrer à droite, et tout conducteur de tracteur conscient de la formation d'une colonne derrière lui est tenu de la laisser passer en se garant à la première occasion, à moins qu'il ne puisse s'engager sur une piste pour poids lourds.

ASETA

Service technique

W. Bühler

Trad. R.S.